



Rédaction & Validation :

V. Barral
A. Krainik
P. Defaye

Programmation IRM CLUNI Si Pace-Maker ou Défibrillateur

Validation : 23 décembre 2014
Dernière MAJ : 29 décembre 2014

1. le clinicien rédige la demande d'IRM et la faxe au secrétariat d'IRM (fax : 65286) :
 - a. en précisant la justification médicale de l'examen
 - b. en joignant les photocopies de :
 - carte européenne du porteur de stimulateur
 - fiche de pose
2. le radiologue valide la demande si toutes les informations sont présentes. Toute demande incomplète ne sera pas validée.
3. le secrétariat d'IRM contacte le secrétariat de Cardiologie (64840 ou 60420) pour prendre les RDV avec le rythmologue, plutôt en début d'après-midi
 - a. Consultation pré-IRM
 - b. Consultation post-IRM
4. **Programmation de l'IRM uniquement sur 1,5 T**
5. la secrétaire d'IRM faxe en cardiologie au 65623
 - a. carte européenne
 - b. fiche de pose
6. le secrétariat d'IRM transmet au patient
 - a. l'ordonnance de **radiographie thoracique de face** (à la recherche de sonde abandonnée)
 - b. les RDV de consultations de cardiologie et d'IRM.
7. le jour de l'examen, le patient se présente :
 - i. en cardiologie **avec une radiographie thoracique de face** pour la consultation pré-IRM avec le rythmologue qui remplit la fiche de Liaison
 - ii. en IRM (remplissage et copie de la fiche de Liaison)
 - iii. en cardiologie pour la consultation post-IRM avec le rythmologue qui remplit et stocke la fiche de Liaison dans le dossier du patient

Pour toute information, contacter le secrétariat IRM de la CLUNI au 04 76 7(6 54 91)